

## Le gouvernement impose une nouvelle taxe sur les complémentaires santé

La nouvelle taxe annoncée sur les complémentaires santé risque de peser lourdement sur le budget des ménages et des entreprises. Présentée comme une mesure de « restitution » par l'État, elle vise en réalité à ponctionner **1,1 milliard d'euros** sur les cotisations des adhérents mutualistes. Cette taxe injuste viendrait s'ajouter à une fiscalité déjà excessive sur la santé, au détriment du pouvoir d'achat des Français.

## Une taxation record en Europe

Les contrats de complémentaire santé en France sont déjà parmi les plus taxés d'Europe. À titre de comparaison :

- **France** : 14 % de taxation sur les contrats responsables
- **Espagne** : 0,15 %
- **Italie** : 2,5 %
- **Allemagne** : Exonération totale

Ainsi, **la santé est aujourd'hui plus taxée qu'un soda ou un hamburger !**

## Pourquoi cette taxe est une fausse bonne idée ?

- ➔ **Un impôt déguisé** : Le gouvernement affirme qu'il n'y aura pas de nouveaux impôts, pourtant cette taxe impactera directement les assurés mutualistes.
- ➔ **Les mutuelles ne font pas de profits cachés** : Contrairement aux affirmations du gouvernement, les mutuelles ne dégagent pas de « trop-perçus ». En 2023, les résultats techniques des complémentaires santé étaient déficitaires de **189 millions d'euros**.
- ➔ **Un risque de renoncement aux soins** : En alourdissant la charge financière des complémentaires santé, cette taxe pourrait entraîner une augmentation des cotisations et donc une diminution de l'accès aux soins pour les adhérents.

## Les mutuelles déjà largement mises à contribution

Les mutuelles ne se contentent pas de rembourser les soins : elles financent aussi

## NON À LA NOUVELLE TAXE SUR LA SANTÉ : UNE MENACE POUR LE POUVOIR D'ACHAT DES FRANÇAIS !

directement la Sécurité sociale à hauteur de **6,1 milliards d'euros** via diverses taxes. Elles contribuent à la revalorisation des consultations médicales, à la prise en charge de soins dentaires et à de nouveaux dispositifs comme la prévention bucco-dentaire des jeunes.

Les mutuelles, à but non lucratif et sans actionnaires à rémunérer, réinvestissent l'intégralité des cotisations au bénéfice de leurs adhérents. Alourdir leur fiscalité affaiblit leur capacité à financer les prestations et services essentiels dont les adhérents bénéficient.

### **Une mobilisation nécessaire**

Face à cette menace pour le modèle de protection sociale solidaire, **nous appelons à la mobilisation !**

□ **Interpellez vos élus et signez la pétition** sur [www.pas-de-taxe-sur-ma-sante.fr](http://www.pas-de-taxe-sur-ma-sante.fr).

□ [[Mutuelles de France](#)]

Mutuelle de France Alpes du Sud - Défendons ensemble un système de santé accessible et juste pour tous !